

Attestation sur l'Honneur (annexe 1)

Demande de certificat d'immatriculation avec mention « véhicule de collection »

Je soussigné(e).....
Né(e) le /..... /..... à
Domicilié(e)

Atteste sur l'honneur :

- avoir acquis légalement le véhicule référencé ci-dessous depuis le :

Marque :

Genre :

Type : (si connu)

Identification du véhicule : (N° châssis ou immatriculation si connu)

Date de 1ère mise en circulation : (si connu)

- N'avoir jamais transformé ou fait transformer les caractéristiques dudit véhicule terrestre à moteur tant sur le plan châssis/cadre, moteur, boîte, pont, carrosserie, suspensions.

- Avoir connaissance du fait que le certificat d'immatriculation de collection ne permet pas un usage professionnel du véhicule.

J'ai connaissance du fait qu'une fausse attestation m'exposerait à des poursuites pénales.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à le en unique exemplaire

Signature

Ce document doit être **manuscrit**.

Pièce à joindre : une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant la signature.

Rappel du **Code Pénal** : Article 441-7 modifié par Ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 - art. 3 (V) JORF 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.